

Procès verbal

Le mardi 26 décembre 2023 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Alain GARNIER.

Secrétaire de la séance : Thierry TORRES

Présents : Alain GARNIER, André LAURENT, Françoise BAUZOU, Sonia PORTET, Raphael GENZ, Daniel MOUILLAT, Thierry TORRES, Danièle CASSE, Jacques VU-VAN, Michel ANDOLFO

Représentés : Marie-Cécile RIVIERE représentée par Françoise BAUZOU, Jean DELHON représenté par Alain GARNIER

Absents et excusés : Antoine DOMANEC, Grégory LAFOSSE

Ordre du jour :

1. Tarifs gîtes

Délibérations du conseil :

Tarifs communaux (N° 2023_079)

Françoise BAUZOU, 3ème adjointe, expose :

Une entreprise souhaite louer pendant plusieurs semaines un gîte le temps d'un chantier. Afin d'optimiser la rentabilité des gîtes du Picou ou de l'Arget, il est proposé que le loyer soit ramené à 200€ par semaine pour ce type de location longue durée. La location ne pourra intervenir pendant la haute saison.

Aucune remise de 10 % ne peut être appliquée. La facturation est mensuelle. Les autres termes du contrat sont inchangés.

Après en avoir débattu, le conseil décide

- **D'ADOPTER** pour les gîtes le Picou et l'Arget, un prix de location de 200,00 € par semaine lorsque la demande émane d'une entreprise. Ce tarif sera applicable hors périodes d'été. Aucune remise de 10 % ne peut être appliquée. La facturation est mensuelle. Les autres termes du contrat sont inchangés.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Délibération : adoptée

Alain GARNIER
Président de séance

Thierry TORRES
Secrétaire de séance